

Date de mise à jour : 19/10/2021

Objectifs Général :

Le chargé de travaux doit assurer la direction effective de l'opération des travaux d'ordre non électrique, d'intervention, de consignation...

Objectifs Pédagogiques :

A l'issue de la formation vous serez capable :

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations.
- Énoncer les effets du courant sur le corps humain.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique.
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
- Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux.
- Citer les documents applicables et les utiliser.
- Connaître les limites de l'habilitation indice 0.
- Mettre en place et organiser la zone de travail, la surveillance du chantier.

Public concerné et prérequis :

Public Concerné :

Personnel non électricien, ayant à effectuer des travaux d'ordre non électrique dans des locaux d'accès réservés aux électriciens et présentant des risques électriques.

Prérequis :

Aucun

Qualification des intervenants :

Formateur expérimenté et spécialiste en habilitation électrique, et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.

Moyens pédagogiques et techniques :

Test de connaissance avant la formation des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation .

Salle de cours équipée de moyens multimédias.

AKOE - FORMATION

Zone d'Activité de la Haute Limouillère 6 rue Claude Chappe 37230 FONDETTES

Tél. 0247770879 – formation@akoe-formation.fr

SASU au capital de 1000 € – RCS 850989476 – SIRET 85098947600013 – NAF 8559B

Paperboard, Projecteur, Vidéo, Tableau blanc effaçable.
Méthodes pédagogiques actives adaptées à la formation.
Animation de formation participative s'appuyant sur les expériences des candidats.
Etude de cas et mise en situation.
Évaluation formative sous forme de QCM blanc.
Evaluation qualitative de la formation à chaud.
Evaluation à froid de la formation en situation de travail.
Remise aux stagiaires d' un aide mémoire.

Durée, effectifs :

10.5 heures.

10 stagiaires.

Programme :

- Distinguer les grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance...
- Énoncer les effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure.
- Citer les noms et les limites des domaines de tension et reconnaître les matériels relevant des ouvrages ou des installations.
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites.
- Connaître les principes de l'habilitation électrique : symboles, limites et formalisation.
- Lister les prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations.
- Caractériser, identifier, contrôler et utiliser les équipements de protection collective.
- Mettre en œuvre le matériel et l'outillage approprié, connaître les risques liés à sa manipulation (échelles, outils à main...).
- Décrire et appliquer les procédures et consignes en cas d'incendie ou d'accident dans un environnement électrique.
- Évaluer le risque électrique et mettre en œuvre les mesures de prévention.
- Nommer les acteurs concernés par les travaux.
(Rôle et fonction)
- Citer les documents applicables et les utiliser
(autorisation de travail, certificat pour tiers...)
- Connaître les limites de l'habilitation indice 0.
(autorisation et interdits) et évaluer les risques dans ces limites
- Mettre en place et organiser la zone de travail, assurer la surveillance du chantier

Modalités d'évaluation des acquis :

Feuille de présence signée par demi journée.

Evaluation de l'acquisition des compétences par QCM sommatif en fin de formation.

Remise d'une attestation individuelle de formation à chaque stagiaire ayant suivi la totalité de la formation et ayant réalisé l'évaluation des acquis.

Sanction visée :

Un avis d'habilitation sera remis à l'employeur pour la délivrance du titre en regard du contrôle de connaissances.

Matériel nécessaire pour suivre la formation :

Néant.

Modalité et délais d'accès :

S'inscrire si possible 15 jours avant le début de la formation.

A l'issue de l'inscription du stagiaire via notre site internet et l'acceptation conjointe du contrat ou de la convention de formation, il existe un délai moyen de mise en œuvre qui est d'environ 1 mois.

Accessibilité aux personnes handicapées :

En cas de situation de handicap nous contacter afin d'organiser au mieux la formation.

Taux de satisfaction de la formation :

Non communiqué pour le moment.

Tarif :

280.00 €